



UTR C F D T AISNE
45 rue de GUISE
02100 ST QUENTIN
Tel: 09 54 99 67 74
Courriel : aisne@retraites.cfdt.fr



Non à la surenchère !

L'Union Territoriale des Retraités de l'Aisne a été sollicitée par la CGT pour participer à la journée d'action du 30 septembre organisée par la CGT Retraités. Le bureau de l'UTR de l'AISNE n'a pas donné suite à cette initiative et a recommandé à ses équipes de ne pas s'y associer.

L'UTR de l'AISNE est en désaccord sur le fond.

Le programme revendicatif présenté par la CGT est démesuré si on considère la situation économique de notre pays et les comptes sociaux.

À titre d'exemple, la CGT propose l'alignement d'un minimum de pension sur le niveau du Smic qu'elle revendique à 1 700 euros.

Elle fait le grand écart avec la position commune adoptée jusqu'alors par les partenaires syndicaux retraités pour une **pension égale au Smic net pour une carrière complète**.

La CGT revendique aussi 300 € d'augmentation pour tous les retraités : pour L'UTR de l'AISNE, la **priorité reste les basses pensions**. Certes la mesure pour la préservation du pouvoir d'achat des pensions inférieures à 1 200 euros annoncée par le gouvernement et l'augmentation du minimum vieillesse sont trop modestes mais c'est un premier pas.

Pour L'UTR de l'AISNE, le mouvement syndical et les retraités n'ont rien à gagner de cette gesticulation sur fond de démagogie. « Vivre dignement » signifie le droit à des ressources financières suffisantes, à un accès au logement, aux soins et aux aides dont on a besoin, au libre choix de sa vie.

L'UTR de l'AISNE invite ses équipes syndicales à poursuivre l'action et à défendre les revendications portées collectivement.